

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Chapelles (les) - Tome I

Chapelles (les), c^{on} de *Couptrain* (7 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (29 kil.) ; à 59 kil. de Laval.

Anciens noms

La paroisse des Chapelles, 1312 (Bibl. nat., fds. fr., 8 736). — *R. des Chapelles*, 1454 (Arch. nat., R/5 386, f. 239). — *Ecclesia des Chappelles*, XV^e s. (Pouillé). — *Notre-Dame des Chapelles*, 1375 (Insin. ecll.). — *Rector de Capellis*, 1687 (Cauvin). — *Les Chapelles*, 1715 (Carte cénom.).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens. » D.-P. Œ.

Petit territoire découpé sur la rive gauche de l'Aisne, dans la plaine, d'une altitude moyenne de 180 à 200 m., qui s'étend entre la Mayenne et le massif montagneux du Horps. La vallée de l'Aisne, au bord de laquelle est placé le bourg, est assez accidentée mais sans étendue, et les trois petits ruisseaux nés dans les limites communales ne sont indiqués que par des vallons insignifiants. Davelu représente le bourg en 1780, comme composé uniquement du presbytère et du château, « qui, dit-il, a de belles avenues ». — Il n'y avait pas, en 1789, d'autres chemins que ceux qui conduisaient aux marchés voisins, « et ils sont impraticables », disent les paroissiens dans leurs cahiers de doléances, en demandant que les corvées à eux imposées pour les grandes routes soient employées à l'amélioration de leurs chemins de traverse, ou qu'on y oblige le seigneur, aussi bien qu'à la reconstruction des ponts, dont le mauvais état les prive de communication pour deux des marchés voisins. Aujourd'hui, un chemin d'intérêt commun conduit du bourg à Saint-Aignan-de-Couptrain (3 kil. N.-E.) et à Chevaigné (4 kil. S.-O.), et des chemins vicinaux à Javron (3 kil. S.), à Madré (6 kil. N.-O.), et à Couptrain (7 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1813 par M. de Madden, 849 hect. — En 1696, 10 métairies et 30 bordages ; moitié du sol en terre à seigle, avoine et sarrasin ; moitié en landes et bruyères. « De belles prairies bordent la rivière et le terrain abonde en cidre », écrit Davelu, qui signale aussi une espèce de pierre d'ardoise, bonne pour la construction. — « La culture y est très difficile et peu productive, disent les habitants en 1789 ; les terres labourables appartiennent pour une grande partie au seigneur, qui les afferme par baux apparents un tiers ou un quart moins qu'elles ne le sont en réalité, et cependant les fermiers s'autorisent de ces baux pour faire régler leurs contributions... Il entretient en outre une infinité de gibier qui dévaste les ensemencés ».

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 25, de 1672 à 1682 ; — 22, de 1700 à 1710 ; — 158 feux en 1696 ; — 696 hab. en 1726 ; — de 500 à 600 communiants en 1780 ; — 816 hab. en 1803 ; — 881 hab. en 1821 ; — 911 hab. en 1831 ; — 988 hab. en 1841 ; — 990 hab. en 1851 ; — 945 hab. en 1861 ; — 892 hab. en 1871 ; — 738 hab. en 1881 ; — 618 hab. en 1891 ; — 524 hab. en 1898, dont 84 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 32 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 30 fermes en 1843. En dépendent : la Bourdonnière, 21

hab. ; — la Potterie, 27 hab. : — la Touche-Fouillère, 20 hab. ; — la Jouillère, 24 hab. ; — le Gast-Ragain, 27 hab. ; — la Poulerie, 21 hab. ; — le Bray, 23 hab. ; — la Ganerie, 34 hab.

Bureau de poste et perception de Javron.

Assemblée

Assemblée, autrefois à la fête de saint Étienne ; elle est tombée.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de Javron, de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel de Lassay ; — du district de Mayenne et du canton de Javron, en 1790 ; — de la mission de Javron en 1797 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII ; — de l'archiprêtré de Notre-Dame de Mayenne et du doyenné de Couptrain.

La petite *église*, dont on mentionne, en 1780, la *belle flèche* placée au bas de la nef, était dédiée non à saint Étienne, titulaire seulement d'une chapelle et objet d'un culte local, mais à la sainte Vierge (fête patronale, l'Assomption). On descendait plusieurs marches pour entrer dans cette église sans caractère, dont toutes les fenêtres étaient carrées. Une arcade supportée par des forts piliers masquait l'entrée d'un chœur sombre, éloigné des deux chapelles de la Vierge à droite et de Saint-Étienne à gauche qui figuraient le transept. La fenêtre du chevet, murée depuis la construction d'un autel à retable, était ogivale et à meneau. Outre les statues de la Vierge, de sainte Geneviève, de sainte Barbe, de saint Julien — celle-ci achetée au Mans en 1702, — on remarquait dans la chapelle de Saint-Étienne, encastrée dans la muraille, la statue en pierre de 50 cent. d'un ecclésiastique à genoux, qu'un caprice de peintre, sans doute, avait revêtu d'une robe rouge. — On signale aussi un autel de Sainte-Marguerite. Deux cloches avaient été fondues en 1685. La nouvelle église, construite en style ogival du XIII^e s. (architecte Leclerc, de Mayenne), belle et gracieusement située au-dessus de la vallée, a été bénite en 1878. Elle a une crypte sous le chœur. Le devis de 34 650 fr., réduit de 10 000 fr. par ajournement de la tour, en 1876, était dépassé de 20 000 fr. en 1879. Deux secours de 8 000 fr. furent accordés par le département, et la tour fut construite, en 1884, pour 15 610 fr. — Le tabernacle en bois de l'ancienne église, œuvre probable des Leroux de Madré, est conservé.

Fondations : la chapelle de la *Ciroire*, dont le temporel était en Javron, aussi bien que le domaine de la Roche, propriété du seigneur des Chapelles, à laquelle était attribué le patronage ; on ne connaît ni l'acte d'érection, ni les chapelains avant le XVII^e s. ; — la messe de Saint-Jacques, fondée par Marin Maubert, prêtre, en 1596 ; — la messe du Saint-Nom de Jésus le vendredi, et celle de Notre-Dame, le samedi, dotées par Claude Maubert, curé, en 1620, probablement à l'occasion de l'érection de la *confrérie* du Rosaire. Le bâton du rosaire, assez joli avec sa statuette en bois de Notre-Dame de Pitié, est donné tous les ans aux enchères.

L'oratoire de la Croix-Beliot, but de procession, est mentionné en 1791. C'est un simple calvaire.

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : Jacques *Loupie*, pourvu en avril 1559. — Pierre *Garnier*, démissionnaire, 1575. — Noble Urbain des *Chapelles*, 13 mars 1575, permute la même année. — François *Rocul*, curé de Madré, décembre 1575, résigne en 1580. François Corbin, vicaire, signe le certificat de catholicité des nobles de la paroisse en 1577. — Claude *Maubert*, 24 janvier 1580, fait diverses fondations, 1620. — Marin *Leduc*, révoque la résignation qu'il avait faite en 1671, † 1672. — Jean-André *Brochier*, du diocèse de Valence, 27 décembre 1672, démissionnaire,

1689. — Claude *Castan*, du diocèse du Mans, demeurant à Paris, en la communauté des prêtres de Saint-Paul, 10 février 1689, résigne, étant pourvu de la cure d'Aigné (Sarthe), 1718. — René *Maulny*, licencié de l'université d'Angers, 15 mars 1718, permute, 1724. — François *Foureau*, curé d'Épineux-le-Chevreuil, 3 décembre 1724, résigne, « étant toujours accablé de maladies corporelles, même retenu au lit pour icelles », 1754. — Marin *Vauloup*, prêtre habitué aux Chapelles, 8 juin 1754, inhumé à l'âge de quarante-cinq ans, en la chapelle Saint-Étienne, le 11 mai 1765. — Guillaume-François *Letourneur*, demeurant aux Chapelles, 18 juin 1765, † 1769. — Augustin *Baugé*, d'Ivré-l'Évêque, 27 novembre 1769, permute, 1778. — Michel *Baglin*, né à Lassay, curé de Champagné (Sarthe), 1743, installé aux Chapelles, le 14 mai 1779. « Pauvre tête et mince curé, aime à boire, mœurs très équivoques » (Notes de l'évêché). Il se montra chaud partisan des idées de réforme à l'ordre du jour, fut élu secrétaire de l'assemblée du clergé réunie au Mans, 1789, et s'y fit remarquer par son opposition contre son évêque. Sa conduite fut pleine de contradictions : il prête, le 13 février 1791, un serment sans restriction et lit, peu après, en chaire, la lettre pastorale de Villar. Au dire de dom Piolin, il achète une partie des biens de la cure, qu'il refuse de payer et tient « des propos contre-révolutionnaires qui firent croire qu'il n'avait pas bien prêté le serment ». Il le réitère, et reste en paix dans sa paroisse jusqu'après le 19 juin 1792, date de son dernier acte. On le trouve officier public, le 9 février 1794. Le 16 mars 1795, il écrit au procureur syndic du district de Lassay une lettre dans laquelle il rétracte « toute adhésion, même implicite qu'il aurait donnée au serment, » et rappelle les agissements du district à son égard : « Il m'a fait emprisonner, dit-il, il s'est emparé par ses agents de toutes mes possessions... ». Saint-Martin-Rigaudière et Juliot-Lérardière, entre autres, avaient pris les chemises du curé et les avaient données à ceux qui les accompagnaient. Peu après cette lettre, signée *prêtre catholique*, Michel Baglin, de nouveau appréhendé, fut incarcéré à l'évêché du Mans, puis à la Visitation. Rentré dans sa cure à la fin de 1799, il fut maintenu au Concordat et mourut le 2 juillet 1817. René Baglin, son frère et son vicaire, tint la même conduite et fut nommé curé intrus de la Baroche-Gondouin. — *Levêque*, 1818. — *Pocquet*, 1822, 1824. — *Marette*, 1824, 1832. — *Gascoin*, 1835, 1840. — *Davoust*, 1846-1861. — *Roche*, 1861-1871. — *Gourdier*, 1871-1883. — *Recton*, 1883.

Le *presbytère*, contigu à l'église, était en assez bon état en 1802.

Cimetière autour de l'église jusqu'en 1876, transféré sur la route de Neuilly-le-Vendin.

Écoles

École laïque pour les garçons ; tenue par les sœurs du Mont-Carmel d'Avranches pour les filles.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie, vassale du marquisat de Lassay, appartient, dès le XIV^e s., à une famille du nom qui ne s'est éteinte qu'à la fin du XVIII^e s. Le château est figuré par Jaillot près du bourg ; Cassini ne l'indique plus. Aujourd'hui on en reconnaît encore l'emplacement, à 100 m. O. de l'église, aux traces des douves, qui mesuraient 50 m. de côté.

Seigneurs : Jean des Chapelles, écuyer dans la compagnie de Guillaume des Prez, 1392, dans celle de Jean Ivoy, 1411. — Robert des C., 1454 ; il assigne en cour de Lassay Guillaume Le Gendre, auteur d'une fausse obligation faite à son préjudice, 1460. — Guillaume des C., gentilhomme de la maison du roi, accorde l'indemnité des biens légués à l'église de Saint-Aignan-de-Couptrain, 1541. Louis des Chapelles, curé de la Lande, est témoin de Guillemain de Montesson, qui lui survécut et testa en 1590, léguant une somme d'argent pour l'entretien de l'église paroissiale. Il eut : Urbain, curé des Chapelles, 1575, de Madré, 1576, 1590, et en même temps doyen de Javron ; Claude, seigneur du Seray (V. ce mot) en Javron ; et le suivant :

François, fils aîné, déjà seigneur des Chapelles en 1565, fut, avec Thoré et Lavauguyon, la cause de la victoire des catholiques à Montcontour, en 1569. Charles IX le récompensa en le nommant prévôt des maréchaux pour le comté du Maine. Gouverneur de Domfront depuis 1562 avec Pierre Coupel, sieur de la Poussinière, pour lieutenant, il fut surpris, le 2 septembre 1568, par Jean de Poilley, n'ayant avec lui que douze hommes pour défendre la place et obligé de la rendre. Les frères Le Hérissé s'emparèrent une seconde fois de la ville pendant son absence en 1574, et y introduisirent Montgomery ; il fit alors partie de l'armée qui, sous les ordres de Matignon, vint y mettre le siège, et, après un assaut infructueux du 23 mai, porta à la cour des nouvelles du siège, dont l'issue, après une résistance acharnée, fut la prise de Montgomery, le 30 mai 1574. Le capitaine des Chapelles servait encore parmi les royaux en 1589. Il fut enterré dans le caveau de la famille, au côté droit du grand autel dans l'église des Chapelles. Il laissa veuve Catherine de Beaurepaire, qui vivait encore en 1608.

René, quoique cadet, fut le plus célèbre des enfants du gouverneur de Domfront. Né en 1578, tonsuré à vingt ans, ordonné prêtre à Nantes en 1606, et déjà curé de la Bazoge-sous-Lucé depuis quatre ans, il obtint le prieuré de Javain, en 1611, une prébende au chapitre du Mans, le 11 avril 1611, le titre d'archidiacre et de vicaire général de Charles de Beaumanoir, en 1612, et enfin, le 30 mars 1623, la dignité importante de grand, doyen du chapitre. Il eut une grande part à l'administration du diocèse. Il installa au Mans les religieuses de la Visitation, dont il est le directeur pendant trente-six ans, 1634 ; il est vicaire capitulaire après la mort de Charles de Beaumanoir ; signe le décret d'érection du prieuré des Bénédictines d'Évron, le 10 mai 1638 ; prend possession du siège épiscopal au nom de M^{gr} de la Ferté, le 7 mai 1639 ; préside à ses funérailles, le 16 mai 1648 ; représente encore le nouvel évêque, Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, qu'il avait baptisé, le 16 novembre 1618, en l'église de Malicorne, à son acte de prise de possession, le 2 mai 1649, et le décharge d'une grande partie des soins du gouvernement. Charles de Colbert, dans son mémoire adressé au roi, en 1664, représente René des Chapelles comme un des prêtres qui méritent le mieux d'être signalés à Sa Majesté. Il posséda un instant les cures des Chapelles, de Châtillon et d'Alexain. Il demeurait paroisse du Crucifix, et mourut, âgé de quatre-vingt-dix ans, en 1668.

Jacques, frère aîné du grand vicaire, seigneur des Chapelles, de Mélangé et, par son mariage avec Jeanne de Houssemaigne, de Fresnay en Saint-Mars-sur-Colmont, était comme ses descendants l'un des quatre fauconniers de France, capitaine des chasses et des gardes des aires des oiseaux de poing de la forêt d'Andaine, 1616. Claude, sa fille, fit profession aux Ursulines de Laval, en 1625. Le 4 juin 1629, vers midi, « trépassa feu de bonne mémoire, *et quidem antiqua claraque prosapia oriundus, clarusque omnium heroïcarum virtutum ornamentis, Jacobus des Chapelles* ». Il avait un frère nommé François, capitaine d'une compagnie de gens de pieds au régiment de Picardie, 1620, qui fut nommé capitaine des chasses de la vicomté de Domfront, en 1629, par Gaston d'Orléans. — Jacques des C., fils aîné, épousa, le 3 janvier 1657, Rose du Hardas d'Hauteville qui, veuve avant 1685, habita le Mans et vivait en 1691. — René-François dut présenter, en 1687, les titres d'érection de sa charge de capitaine des chasses. Ses affaires étaient en mauvais état : il déclare au siège de Lassay, en 1691, que sa seigneurie des Chapelles est saisie et vend, en 1693, la terre de Fresnay. Il épousa : 1° Marie Vasse, fille d'Hubert V., sieur de Courtœuvre, et de Marguerite Bedin ; 2° avant 1699, Renée-Geneviève Renard de la Brainière, et mourut de 1718 à 1722. Quoique Marie-Renée, née du premier lit, ait épousé Louis-François de Clinchamp, dont elle était veuve en 1743, la seigneurie des Chapelles échut à Marie-Renée-Geneviève, issue du second lit qui avait épousé, en 1744, Jacques du Buat et dont avaient hérité, en 1778, Eustache-René du B. et Renée-Louise-Geneviève, sa sœur. Cette dernière vendit la terre des Chapelles au marquis d'Hauteville pour une rente viagère un an avant sa mort.

Jacques des Chapelles avait présenté ses preuves de noblesse le 18 décembre 1667, remontant à un septième aïeul qui vivait en 1395, et déclarant ses armoiries *de gueules à la tour sommée de 3 tours d'or*.

Notes historiques

Notes historiques. — Les paroisses désignées sous le nom de Chapelle semblent être de création relativement moderne, simples distractions peut-être de paroisses antérieurement constituées et plus importantes. — Aux Chapelles, épidémie de dysenterie en novembre 1676, décembre 1680, octobre-décembre 1707.

Maires

Maires: Jean-Baptiste *Legros*, procureur syndic, 1789. — René *Berson*, 1791. — François *Guays* ou *Goyet*, 1800, 1803. — *Chapelière*, 1821, 1840. — *Fromont*, 1850. — *Sorieul*, 1855, 1858. — *Leblanc*, 1860-1866. — *Richomme*, 1866-1876. — *Fromont*, 1877.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1670. — *Conseil général*, 1876-1884. — E. Chambois, *Invent. des minutes des notaires du Mans*, t. III, et passim. — Esnault, *Mémoires de Nepveu de la Manoullière*. — Reg. par. de Javron. — Bibl. nat., Pièces orig., 15 783. — *Annuaire de la Sarthe*, 1839, p. 130. — Arch. nat., G/7 525. — *Domfront et son siège*, 1574, p. 96-100. — Notes mss. de M. Fouquet, vicaire à Lignièrès-la-Doucelle. — H. Sauvage, *Notice sur le canton de Couptrain*. Voir l'art. *Fresnay-la-Roche*.